

Compte rendu - Comité de Pilotage

30/01/2019

ACcompagnement Evolutif et SOLidaire (ACESO)

Participants : Khalda Vescovacci (Le Comede) ; Valérie Pihet (DingDingDong / ICA) ; Pierre Yves Traynard, Thomas Sannié, Mariana Dorsa (Pôle ETP) ; Michel Naidich (Pôle ETP / Irdes).

- **Validation du dernier compte rendu du 10 octobre 2018**

- **Séminaire du 7 novembre 2018**

Ce séminaire était l'occasion de faire un point de mi-parcours du projet, avec une exposition de tout le matériel déjà produit. L'objectif de la rencontre était de réfléchir sur les outils de l'accompagnement : analyser l'existant, créer un cahier des charges pour les outils et s'accorder sur les outils à créer. Nous avons décidé de créer un nouveau groupe de travail dédié à cette thématique. La coordination lancera un appel à participation dans les prochains mois.

- **Article sur Aceso pour les journées RT1-19 Nanterre**

Michel Naidich, Mariana Dorsa et Pierre Yves Traynard travaillent sur l'écriture d'un article à présenter aux journées RT1-19 Nanterre - Association française de sociologie (AFS), « Savoirs, travail et professions » (RT 1) et « Santé, médecine, maladie et handicap » (RT 19). L'article discute la construction de la dynamique collective d'Aceso et sera bientôt disponible sur notre site internet.

- **Groupe Bourse de Situations**

3 réunions du Groupe Bourse ont été déjà réalisées, au cours desquelles nous avons discuté les situations d'accompagnement présentées par Basiliade, Paris Diabète et Cordia. Le Copil suggère la production d'une synthèse des points discutés dans chaque rencontre (à être faite par Valérie Pihet), à partir de laquelle la coordination pourra relancer les référents pour le retour des situations.

- **Evaluation d'Aceso**

La coordination relancera les référents pour participer au GT Evaluation, qui à présent ne compte que sur Michel Naidich, Mariana Dorsa et Valérie Pihet. Ils ont déjà travaillé sur une meilleure définition des axes d'évaluation (Axe 1 : La construction de la dynamique collective par la coordination ; Axe 2 : Les effets de cette dynamique sur les partenaires - apprentissages et transformations de pratiques ; Axe 3 : Les effets de ces transformations sur le bénéficiaires). Pour l'Axe 3, la dimension « empowerment individuel » de l'évaluation nationale apportera les critères nécessaires à renseigner dans le cadre de l'évaluation d'Aceso.

- **Evaluation nationale**

- Dominique Pougheon (chargée de recherche au LEPS) a été chargée par la DGS (ministère) d'accompagner les projets participants à l'expérimentation nationale dans l'appropriation du cadre de l'évaluation construit par Olivia Gross. Avec l'appui de la

coordination d'Aceso, elle a réalisé le 28 janvier 2018 un groupe pilote avec nos partenaires pour tester le dispositif créé pour cet accompagnement.

- Comme les résultats de cette évaluation auront un effet levier pour la généralisation et le financement des actions d'accompagnement, les structures d'Aceso pourront avoir un intérêt à y participer (même si elles n'y sont pas formellement obligées). La coordination d'Aceso envisage d'appuyer les structures intéressées, en s'inspirant du dispositif créé avec Dominique Pougheon.

- Le projet Aceso sera présenté au cours du le séminaire national réunissant l'ensemble des expérimentations « accompagnement » au Ministère de la santé le 5 février 2019, et illustrera la dimension « empowerment organisationnel » du cadre évaluatif national.

- Réunion avec les directeurs / Présidents des structures partenaires

La coordination invitera les directeurs et présidents des structures partenaires à faire un point de mi-parcours et s'accorder sur la suite. Cette réunion sera importante pour favoriser le soutien aux référents dans leur travail de retour d'informations et d'implication d'autres membres des structures dans le développement concerté des pratiques d'accompagnement. Les conditions de la mise en œuvre de l'évaluation pendant les 2 ans à venir seront aussi à l'ordre du jour.

- Passage du portage du projet d'ICA au Pôle ETP

ICA a demandé le passage du portage du projet au Pôle ETP, qui sera maintenant responsable et de l'animation et de la gestion financière d'Aceso. L'ARS a été déjà informée et doit régler les conditions juridiques de ce passage.

ICA demande aussi de se maintenir comme un partenaire privilégié, représentant les associations de patients. A ce titre, ICA souhaite engager une personne pour faire le lien avec les associations d'ICA, pour aller sur le terrain voir comment les associations de patients mettent en œuvre les actions d'accompagnement. Cette personne serait engagée par le Pôle (type de contrat à définir : CDD ou contrat mission).

A l'issue de ses débats le Comité de pilotage rédige l'avis suivant :

« Le Comité de Pilotage de ACESO, soucieux de maintenir la dynamique du projet et la poursuite des objectifs fixés par le collectif des partenaires, acte :

1) Que à la demande de ICA et à la suite d'un accord entre les Conseils d'Administration de ICA et du Pole ETP, le Pôle ETP devient porteur administratif et coordinateur du Projet ACESO à compter du 1er Janvier 2019 en lieu et place de ICA.

2) Que la situation de vacance d'un mi-temps de coordination depuis environ 5 mois impacte fortement les conditions de travail de Mariana Dorsa, ce qui devient difficilement supportable et met en danger la pérennité du projet.

Le Comité de Pilotage demande :

- Que le Projet puisse continuer à avancer grâce à une coordination efficace et efficiente.

- Que pour assurer cette continuité, ICA transmette le plus rapidement possible au Pôle ETP, tous les éléments financiers réalisés au 31 12 2018 qui permettront au Pôle ETP de définir avec le Comité de Pilotage les possibilités de configuration définitive de l'équipe d'animation du projet.

- Qu'une personne soit également recrutée à 0,5 ETP comprenant un temps estimé à 0,2 ETP pour soutenir l'activité de Mariana Dorsa et un temps estimé à 0,3 ETP pour que les liens spécifiques avec ICA et les associations de patients soient maintenus. Le Comité de pilotage a examiné les CV des personnes proposées par ICA et observe qu'il n'est mentionné pour aucune d'entre elles une appartenance ou une expérience de travail au sein d'association de personnes malades chroniques, or la valence associative est une condition nécessaire pour le poste souhaité. En conséquence, ses membres estiment qu'il revient au Pôle ETP de recruter, dès que les conditions de possibilités financières seront établies et en accord avec le Comité de Pilotage, une personne à 0,5 ETP ».

- **Prochaines dates des séminaires et Comités de pilotage**

Comité de pilotage : 27 mars et 02 octobre 2019 (de 10h à 13h) – au Pôle ETP
Séminaires : 21 mai et 05 novembre 2019 (de 9h à 17h) – lieu à définir